

Tarifs en vigueur au 01/01/2023

Ces tarifs ne prennent pas en compte les différentes aides et participations des financeurs

Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en mode prestataire

	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés
Tarif horaire APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)	28.48€	28.48€
Tarif horaire PCH (Prestation de Compensation du Handicap)	28.86€	28.86€
Tarif horaire CARSAT	25.60€	28.70€
Tarif horaire autres caisses de retraite et mutuelles	28.50€	30.50€
Tarif horaire action sociale (participation obligatoire de l'usager de 2.00€)	24.50€	
Tarif horaire taux plein (Mutuelles, Chèque Emploi Service Universel))		
Prestation confort (entretien du logement)	28.50€	30.50€
Prestation confort plus (aide à la personne et entretien du logement)	30.50€	32.50€
Sortir plus (dispositif Chèque Emploi Service Universel)	28.00€	30.00€
Frais kilométriques / kilomètre	0,74€	

Service aux familles

	AVS (auxiliaire de vie sociale)	TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale)
Tarif horaire du conseil départemental	Tarif à la mesure depuis 2020	Tarif à la mesure depuis 2020

Tarif horaire de la CAF/MSA	En fonction du quotient familial donné, la participation financière des familles va de 0.26€ à 11.88€ par heure d'intervention
-----------------------------	---

Service portage de repas

	individuel	Couple
Formule midi 4 éléments (potage, plat et son accompagnement et dessert)	10.32€	18.82€
Formule midi 5 éléments (Entrée, plat et son accompagnement, laitage et dessert)	10.70€	19.58€
Formule midi 6 éléments (formule 5 éléments + potage)	11.08€	20.34€
Formule midi et soir	16.50€	30.26€
Complément Pain	1.45€	
Complément Petit laitage (100g)	0.60€	
Complément Grand laitage (300g)	1.45€	

Autres prestation de service sur demande :

- Téléassistance

Un devis gratuit peut vous être établi sur demande

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Intervention sur prescription médicale : prise en charge à 100% par les caisses d'assurances maladie

Centre de santé polyvalent – Actes infirmiers (CSI)

Intervention sur prescription médicale : prise en charge 60% par les caisses d'assurance maladie, mutuelle et complémentaire santé le cas échéant ; 100% si ALD (Affection Longue Durée)

Plateforme de répit (PfR)

Tarif horaire en individuel	9.50€
Demi-journée action collective	12.00€
Tarif journalier avec repas à l'Assad	22.00€
Sortie à la journée avec repas	33.00€

Equipe mobile de soutien aux aidants (EMSA)

Tarif horaire en individuel	9.50€
Demi-journée action collective	12.00€
Tarif journalier avec repas à l'Assad	22.00€
Sortie à la journée avec repas	33.00€

Accueil de jour « Les coquelicots »

	Selon le département	35	Hors 35
Forfait journalier (repas compris)	Avec transport	23.50€	
	Sans transport	19.13€	22.18€
Forfait demi-journée (sans repas, sans transport)		11.62€	14.67€

Résidence « Les marais », établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Une caution égale à 1 mois de loyer vous sera demandée

Tarifs journaliers	Tarif hébergement	Tarif dépendance	Total pour le résident
Hébergement classique (rez de chaussée)	62.52€	7.11€	69,63€
Hébergement classique (étage)	61.48€	7.11€	68.59€
Hébergement classique couple (pour la 2 ^{ème} personne)	33.06€	7.11€	40.17€
Personnes âgées de moins de 60 ans (sur dérogation accordée par le médecin conseil départemental)	91.26€		
Hébergement spécifique	63.55€	7.11€	70.66€
Hébergement temporaire	63.90€	7.11€	71.01€
Hébergement temporaire couple	33.47€	7.11€	40.58€
Hébergement temporaire d'urgence (accueil réactif)	66.59€	7.11€	73.70€

Le département finance une partie du tarif dépendance équivalente à 31,31€ pour les résidents en GIR 1 et 2 ; à 19,87€ pour les résidents en GIR 3 et 4 et à 7,11€ pour les résidents en GIR 5 et 6.

Un devis gratuit peut vous être établi sur demande